

INSTITUT DE FORMATION D'AIDE-SOIGNANT DOMEA AVIS FIXANT LE NOMBRE DE PLACES OUVERTES AUX EPREUVES DE SELECTION Session de Août 2024

En application de l'article 5 de l'arrêté du 7 avril 2020 modifié relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant aux diplômes d'Etat d'aide-soignant

Art.5 II. - Les instituts de formation informent les candidats, avant la date limite de dépôt des dossiers fixée à l'article 7, des modalités d'organisation de la sélection, du nombre de places ouvertes et du calendrier prévisionnel de publication des résultats.

Ouverture des inscriptions aux épreuves de sélection pour l'entrée en Institut de formation d'aide-soignant (IFAS) :

Lundi 25 Mars 2024

Nombre total de places ouvertes aux épreuves de sélection :

** Autorisation de la Région : capacité totale d'accueil hors formation par la voie de l'apprentissage et de la validation des acquis de l'expérience (VAE) de 50 places maximum par an réparties entre deux sessions annuelles septembre et janvier
* Nombre de places ouvertes à la sélection de Septembre = capacité autorisée par la Région pour la session de janvier : 10 places en cursus partiel*

Epreuves de sélection	Date d'entrée en formation	Nombre de places ouvertes	Voie de formation	Cursus de formation
26 et 27 Juin 2024	26/08/2024	10	Formation continue	Cursus partiel* (mesures d'équivalences ou d'allègements de formation)

** Personnes titulaires du Bac Pro ASSP/SAPAT, DE AP, TP AVF, TP ASMS, DE AES, diplôme d'ARM, DEA*

Clôture des inscriptions aux épreuves de sélection pour l'entrée en IFAS :

Lundi 10 Juin 2024

Communication des résultats aux épreuves de sélection pour l'entrée en IFAS :

Lundi 1^{er} Juillet 2024 à 14h

Fait à St-Rémy-Lès-Chevreuse

le 26/02/2024

Blanquart Sophie, Directrice IFAS DOMEA

